

Vélizy-Villacoublay, le 26 janvier 2017
17:40

Communiqué de presse

Conclusion du plan d'investissement autoroutier par APRR et AREA

Suite à l'annonce du Président de la République du 28 juillet 2016, l'État et les sociétés APRR et AREA ont signé un plan d'investissement autoroutier d'un montant de près de 220 millions d'euros.

Ce plan d'investissement prévoit la réalisation d'une quinzaine d'opérations, en association avec les collectivités territoriales pour certaines d'entre elles, et couvre les catégories suivantes :

- la création ou aménagement de diffuseurs,
- la construction de passages à faune et d'aménagements pour la protection du milieu naturel, et
- la réalisation de places de parking de covoiturage.

Ces investissements permettront d'accélérer le développement et la modernisation du réseau, tout particulièrement dans les domaines de l'environnement et du service à la clientèle.

Ce plan est financé par une hausse tarifaire annuelle additionnelle sur les années 2019 à 2021 de 0,287 % pour APRR et 0,413 % pour AREA.

Sous réserve de l'avis de l'ARAFER et de formalisation par voie d'avenants aux contrats de concession, le protocole signé doit permettre d'engager les premiers travaux dès la fin de l'année 2017.

Contact investisseurs
Xavier Ombrédanne
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56
E-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

Contact presse
Sophie Mairé
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62
E-mail : sophie.maire@eiffage.com